

Compte-rendu commission culture du 25 octobre 2023

Le 25 octobre 2023 à 17h30 la commission culture et des questions transfrontalières de la Communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie au château Pams à Prades, sur convocation de sa Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents: 11 élus, 1 technicien

Absents excusés: 6

La commission était présidée par Madame Anne-Marie Canal en qualité de Présidente de cette commission. Madame Anne-Marie Canal a introduit la séance en remerciant tous les élus présents et excusant les membres qui ont fait part de leur indisponibilité. Elle présente Mme Elisabeth Ghlefi élue en juillet au sein de l'Office de tourisme en tant que vice-présidente déléguée au Pah (Pays d'art et d'histoire) en remplacement de Bernard Loupien. Un tour de table est ensuite effectué.

Madame Canal rappelle que cette commission est dédiée au Pays d'art et d'histoire avec comme ordre du jour :

- le programme de Rendez-vous de l'automne 2023
- <u>les recrutements en cours</u> du/de la médiateur.trice culturel.le et du/de la chef.fe de projet au label
- La consultation muséographie pour l'élaboration du scénario de la visite du futur CIAP.

Avant d'aborder le premier point, Mme Canal retrace l'historique du Pays d'art et d'histoire qui a démarré au travers du projet de schéma de développement culturel et patrimonial porté par la Communauté de communes dès 2018. Les élus ont alors envisagé d'intégrer la valorisation du patrimoine de toutes les communes du territoire dans un dispositif tel qu'un Pays d'art et d'histoire. Le schéma voté en 2019 comprenait plusieurs piliers, dont la lecture publique, la consolidation du festival Pablo Casals et la labellisation du territoire en Pays d'art et d'histoire.

Il s'agit de faire connaître notre patrimoine à l'extérieur mais aussi d'offrir aux habitants la connaissance de leur cadre de vie pour qu'ils en soient fiers, soutenir les porteurs de projet artistiques et culturels. Tels sont les objectifs qui guident le Pah.

Le travail à accomplir est conséquent. Un inventaire du patrimoine débuté en 2018, par Léonie Deshayes, démontre la richesse de notre patrimoine, même si cet inventaire n'est pas terminé. L'exploitation de la mine, du marbre, le grenat, une identité catalane forte, Ria étant le berceau de la catalanité, le Canigó notre seigneur tutélaire, toutes les manifestations de d'envergure comme le Festival Pablo Casals, les ciné rencontres, l'UCE...

Mais à côté de ces forces, nous avons des faiblesses. Tout d'abord les communes n'ont pas les moyens de valoriser ce patrimoine, de le rendre accessible, de le promouvoir. D'autre part une partie de notre patrimoine demeure méconnu. C'est pour toutes ces raisons que la Communauté de communes a souhaité être labellisé Pays d'art et d'histoire.

Pour mettre en œuvre le Pah, la Communauté de communes a opté pour un portage par l'Office de tourisme via une convention d'objectifs annuelle et une subvention spécifique. Le patrimoine doit devenir une branche de l'Office de tourisme, comme pour les activités touristiques, avec du personnel dédié et un budget propre. Pour cela l'Office de tourisme est en cours de recrutement de 2 personnes : un.e chef.fe de projet au label, en remplacement de Quentin Henric, et un.e médiateur.trice culturel.le.

Le dossier de candidature déposé a été retenu dans sa globalité, avec cette gouvernance Office de tourisme & Communauté de communes. Comme cela est défini dans la convention conclue avec l'état et le dossier de candidature, le Pah inclut un CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) pour lequel le travail a débuté dès l'automne 2021 dans le cadre de la rénovation de la Maison Felip. Et pour être épaulé sur ce projet, sur les conseils de la DRAC nous avons lancé une consultation en muséographie, action complémentaire au travail effectué par le scénographe, pour élaborer le scénario narratif de la visite.

Nous avons également mis en place, comme cela a été validé par la commission culture du mois de mai, un programme de rendez-vous que Mme Ghelfi va vous présenter.

⊃ <u>Le programme de Rendez-vous</u> de l'automne 2023

Mme Ghelfi explique que ce programme de rendez-vous propose des conférences et visites guidées à raison d'une de chaque type par mois, de septembre à décembre.

4 ont d'ores et déjà eu lieu :

- Une première conférence à Vinça, le 23 septembre, animée par l'historien Monsieur
 Yves Escape a été suivie et appréciée par une trentaine de participants.
- Une visite guidée de Vinça, le 30 septembre, a accueilli 55 participants. Grâce à ces rendez-vous les habitants ont l'occasion de visiter des églises souvent fermées au public et de découvrir le patrimoine.
- Le 14 octobre une visite guidée à Prats-Balaguer a réuni 35 participants, suivie le 20 octobre d'une conférence sur la préhistoire, à Catllar avec là aussi près de 40 personnes venues assister à la présentation de Valérie Porra-Kutenis.
- Le prochain rendez-vous aura lieu le 17 novembre à Olette : c'est une conférence sur le patrimoine militaire, animée par Bernard Rieu, suivie le 25 novembre par une visite guidée de Conat.
- Nous terminerons l'année le 8 décembre avec une visite guidée de Fuilla et conférence sur le patrimoine religieux du Conflent, animées par la guide conférencière Martine Boher, dont les interventions intéressent vraiment les participants.

Madame Ghelfi précise que ces animations sont gratuites, que les visites guidées sont sur réservation et normalement limitées à 50 participants.

Nadine Romieu ajoute que ces animations ont élaborées en partenariat avec les personnes ressources du territoire volontaires et disponibles, que le thème de LA PIERRE de ces rendezvous permet d'aborder différents types de patrimoine, et que nous pourrons assurer la continuité de ce programme en 2024 sur ce thème tous les sujets n'ayant pas été traités.

M. Henri Sobraqués, représentant la commune de Campôme, demande si les communes peuvent proposer des idées de visites et balades commentées car ils ont à Campôme la roche gravée. Nadine Romieu, directrice, lui répond qu'effectivement les communes peuvent participer à l'élaboration du programme et que, concernant la roche gravée de Campôme, nous avions envisagé, en complément de la conférence sur la préhistoire, une balade commentée mais que malheureusement l'historien n'était pas disponible.

➡ <u>Les recrutements en cours</u> du/de la médiateur.trice culturel.le et du/de la chef.fe de projet au label

Le.la médiateur.trice culturel.le:

Mme Canal relève que nous avons été agréablement surpris de recevoir 33 candidatures.

Nadine Romieu explique la méthodologie de ce recrutement : calage de la fiche de recrutement avec la DRAC, lancement de l'appel à candidature le 10 août avec une diffusion sur un site spécialisé www.profilculture.com, Indeed, Facebook... et le relais assuré par les acteurs culturels institutionnels...

A la date de clôture, le 15 septembre nous avions reçu 33 candidatures.

Après analyse en comité interne, il est ressorti, le 6 octobre, une sélection de 14 candidats. Sur 14 candidats 11 ont confirmé le maintien de leur candidature : nous avons réalisé des entretiens en visio conférences entre le 18 et le 24 octobre et donnerons suite par des entretiens en présentiel courant novembre (nous attendons d'avoir les profils des candidats en chef de projet au label pour assurer une complémentarité).

Le recrutement du.de la chef.fe de projet au label s'effectue via un concours national orchestré par la DRAC selon un niveau d'études universitaire.

Il est également rappelé la méthodologie de ce recrutement : calage de la fiche de recrutement et du concours avec la DRAC pour un lancement de l'appel à candidature le 10 août avec la diffusion sur le site spécialisé www.profilculture.com, Indeed, Facebook... et le relais national effectué au sein du réseau VPAH, le relais départemental et régional assuré par les acteurs culturels institutionnels.

Au 15 septembre, date de clôture des candidatures nous avions reçu 14 candidatures.

Après l'analyse des candidatures avec la DRAC, le 28 septembre, nous avons sélectionné 9 candidats auxquels a été envoyé le règlement du concours

Sur les 9 candidats sélectionnés, à ce jour 5 ont confirmé maintenir leur candidature, mais nous serons réellement fixés le 31 octobre, date à laquelle ils doivent remettre un dossier de méthodologie pour pouvoir venir passer les écrits le 6 novembre. S'ils ont la moyenne aux épreuves écrites, ils seront convoqués aux épreuves orales le 21 novembre (comprenant un parcours de visite commenté, une langue étrangère et un entretien avec le jury).

Mme Canal souligne qu'il importe de noter qu'il ne s'agit pas de recruter un guide conférencier mais une personne qui porte la coordination du projet. L'erreur du premier recrutement a été de focaliser sur l'activité de guide et la médiation, toutefois on a pu se rendre compte que ce n'est pas cette fonction de médiation qui prime pour le.la chef.fe de projet au label mais la gestion de projet.

➡ <u>La consultation muséographie</u> pour l'élaboration du scénario de la visite du futur CIAP.

Mme Canal explique que, comme cela a été validé lors du COPIL du CIAP, en présence de la DRAC, et de la commission culture, qui ont eu lieu le 17 mai, nous avons recherché l'assistance d'un professionnel de la muséographie en vue d'élaborer le scénario narratif du parcours de l'exposition permanente (incluant l'ajustement du parcours, le choix des sujets...), et de compléter le PSC (projet scientifique et culturel). Pour cela une consultation a été lancée le 22 août 2023 : sur 3 professionnels consultés, 2 ont décliné l'offre par manque de disponibilité, et 1 a répondu favorablement, en l'occurrence Mme Laura Gaudenzi, dont la réponse cadre avec nos besoins.

Nadine Romieu apporte des éléments complémentaires : elle relève notamment le fait que Mme Laura Gaudenzi a de multiples expériences dans l'aménagement de musées et de CIAP (Havre expérience) et présente ses missions :

- développer le scénario narratif et de visite de l'exposition permanente (150 m²) déjà calibrée dans sa superficie. L'intervention consistera à affiner le fil narratif à partir du parcours de visite prédéfini, pour renforcer les liens entre chaque séquence du parcours de visite.
- adapter et parachever le programme muséographique afin qu'ils répondent aux attentes des publics, en affinant notamment les sujets et les niveaux de lecture et les médiations du parcours.
- élaborer des fiches détaillées pour chaque ensemble thématique afin de permettre, à termes, de consulter des prestataires.
- contribuer, compléter et enrichir le PSC notamment pour la partie consacrée à la muséographie.

Il est souligné que Mme Gaudenzi travaillera en étroite collaboration avec d'une part les membres du comité scientifique et les personnes ressources qui ont contribué à la définition du parcours du CIAP, et d'autre part, le scénographe de l'équipe d'architecte.

Mme Canal rappelle que la notion de paysage constitue un élément central du projet, agissant comme un fil conducteur, comme cela a été défini et validé en COPIL. Ainsi, Mme Gaudenzi a bien intégré cette donnée dans sa proposition.

Monsieur Jean-Louis Salies, président de la commission tourisme, est ravi qu'une spécialiste puisse travailler sur ce parcours. Même si le Conflent a une unité, les 45 communes ont toutes quelque chose de remarquable. Même si certaines communes ont plus à montrer que d'autres, il faudra trouver le bon équilibre pour que chacune ait un temps de parole.

Mme Ghelfi approuve Monsieur Salies et confirme que le Pah est effectivement conçu dans ce sens : profiter à tout le territoire.

Pour cela Monsieur Salies dit qu'il importe que les membres de la commission culture et les acteurs du territoire participent aux travaux. Même si l'on sort aujourd'hui d'une période compliquée au niveau de la gouvernance, tout se met en place.

Mme Canal précise qu'elle a prévu d'organiser des réunions par vallée. Plusieurs membres approuvent ces réunions et proposent d'y associer les acteurs privés. La proposition d'organiser des réunions territoriales, à destination des élus comme des acteurs privés et associatifs, est retenue.

Concernant le parcours du CIAP Mme Canal indique que, dès l'entrée, il y aura une présentation du territoire et des 45 communes. Monsieur Salies ajoute qu'il importe de montrer l'engagement de la Communauté de communes. C'est ce qu'avec Bernard Loupien ils sont allés défendre à Montpellier devant les membres de la commission qui analysait notre candidature au label.

Il est relevé par Mesdames Canal et Ghelfi que la muséographe a d'ores et déjà beaucoup de matière pour avancer. Les membres du comité scientifique et des personnes ressource ont restitué un travail remarquable qui a permis au scénographe de l'équipe d'architecte de définir les principes directeurs, le parcours, et proposer une esquisse.

Une question sur le démarrage des travaux de rénovation de la Maison Felip est posée.

Monsieur Jean-Louis Salies, président de la commission tourisme, explique que les travaux ne pourront démarrer qu'une fois que l'Europe et la région auront validé définitivement les subventions. La Communauté de communes dispose d'un engagement de la région sur une somme globale, qui sera répartie entre des fonds européens et régionaux, mais par prudence elle a décidé d'attendre les arrêtés d'attribution des subventions. A ce jour nous attendons la désignation par la région de l'instructeur FEDER en charge de notre dossier pour avancer.

En question diverse il est proposé d'aborder le sujet du musée de la Mine à Escaro, qui a posé la problématique de son avenir lors de l'AG de l'Office de tourisme du 10 juillet.

Monsieur Patrick Duval, représentant la commune d'Escaro, mais également président de l'association qui gère le musée de la Mine, remercie la commission culture d'avoir inscrit ce sujet. M. Duval fait un exposé de la situation actuelle et des démarches qu'il a entreprises. Il indique que depuis 10 ans il est président de l'association qui assure la gestion du musée, ce qui va de l'entretien au fonctionnement. Il a décidé d'arrêter, en a informé les adhérents en juin, mais à ce jour personne ne se positionne pour reprendre cette présidence. Si lors de l'AG qui doit avoir lieu en janvier il n'y a aucun candidat, l'association sera mise en sommeil et le musée ne pourrait donc pas ouvrir au public.

Se pose le problème du recrutement d'un personnel saisonnier et aussi de l'entretien : le musée ouvre 3 mois en été, à mi-temps, puis à l'automne et au printemps lors des week-ends. Durant ces périodes d'ouverture sont accueillis 1000 visiteurs.

En l'absence de successeur il essaie d'anticiper et de trouver une solution. Il avait exposé le problème à Bernard Loupien et Quentin Henric, dans le cadre du Pah, pour savoir si la Communauté de communes pourrait prendre en charge l'emploi saisonnier et sa gestion (3 mois à mi-temps). Il a sollicité aussi le département, Mme Aude Vivés, ce musée étant le seul du département sur le thème de la mine, mais il n'a pas de réponse.

Mme Canal indique qu'à Marquixanes l'association recrutait des jeunes étudiants pour ouvrir et faire visiter l'église et le celler, qui étaient hébergés gratuitement, avec l'aide de la

commune pour les deux mois de salaire. M. Duval répond qu'ils ont embauché pendant plusieurs saisons des étudiants, qu'ils ont parfois partagé les frais avec Vernet-les-Bains.

Mme Ghelfi suggère de faire appel à un service civique. Le souci relevé par M. Duval est qu'un emploi civique doit être accompagné alors que l'employé saisonnier au musée de la Mine est en totale autonomie.

Monsieur Salies dit qu'il lui semble difficile que la Communauté de communes puisse apporter une solution immédiate. Cette situation se retrouve dans d'autres communes et demanderait des finances spécifiques. Il pense que la seule issue serait une aide du département, que Mme Malherbe devrait être attentive à l'histoire minière. Il propose que la mairie d'Escaro sollicite un rendez-vous à la Présidente par courrier. A la demande de Monsieur Duval, il confirme que le président de la Communauté de communes peut faire un courrier de soutien. Ce dernier a d'ores et déjà été informé de la situation et avait alerté la Présidente du Département sur le problème de fonctionnement du musée de la Mine.

Monsieur Duval confirme qu'ils vont solliciter un rendez-vous avec la Présidente du Département.

Une dernière question est posée sur l'inventaire qui a été mené par Léonie Deshayes : toutes les communes n'ayant pas été inventoriées, quelle sera la stratégie ?

Nadine Romieu précise que plus de la moitié des communes, de mémoire 28 commune, ont été inventoriées. Que la région à priori ne poursuivrait pas cette démarche d'inventorier tous les types de patrimoine.

Après discussion il est noté de rechercher la liste des communes qui n'ont pas bénéficié d'un inventaire de leur patrimoine et qu'il serait intéressant de croiser ces données avec les communes qui ont réalisé des panneaux signalétiques.

Monsieur Sobraquès a une question de la part de Laëtitia Sitja, qui ne pouvait malheureusement assister à cette commission culture. Elle souhaiterait savoir quels étaient les membres présents lors du dernier COPIL, leurs noms et qualifications.

Nadine Romieu répond que malheureusement les 2 réunions prévues les 15 septembre et 20 octobre ont été annulées, les membres ayant pris d'autres engagements.

Monsieur Yves Garnier, représentant la commune de Taurinya, pense qu'il s'agit des réunions qui ont eu lieu le 17 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses terminées, Mme Canal conclut cette commission en se réjouissant de l'engouement des habitants pour les rendez-vous du Pays d'art et d'histoire et en souhaitant une bonne soirée à tous les participants.

A Prades, le 26 octobre 2023 Anne-Marie Canal Présidente